Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.M. — TELEPHONE

Exposition Internationale du Nord de la France

Roubaix 1911

NOS CHANTIERS !

La période hivernale, si particulièrement maussade que nous venons de traverser, n'a pu ralentir en rien l'ardeur de nos nombreux travailleurs de toutes catégories. Les chantiers ouverts sur tous les points de l'immense enceinte n'ont pesé d'offrir le spectacle d'une ruche en pleine effervescence. Le bon vouloir unanime nous permet d'espérer qu'à l'heure dite Roubaix recevra ses visiteurs dans toute la splendeur de ses palais *parachevés* !

En ce premier jour d'une année qui s'annonce comme devant marquer une date sensationnelle dans l'histoire de notre fière cité, il convient de jeter un coup d'œil sur l'état actuel des travaux, de rendre une visite rapide à nos chantiers, parcourus en une brève promenade circulaire :

PORTE MONUMENTALE

Dans l'axe du boulevard de Paris, la porte monumentale de l'Exposition, étudiée surtout pour laisser au parc et dès l'abord son incomparable valeur décorative affirme les lignes gracieuses de ses pylônes, l'heureux encorbellement de sa colonnade. L'agencement des multiples guichets d'entrée se poursuit déjà ; la grille Louis XVI qui caractérisera si particulièrement notre entrée principale viendra bientôt prendre place dans l'ensemble harmonieux de ses pylônes.

VILLAGE FLAMAND

L'édification du gros bourg agricole appelé à reproduire très exactement la vie active de nos campagnes est terminée. La maison de ferme et ses nombreuses annexes — *halt des machines aratoires, étables, sellerie, marchalerie, laiterie, etc., ont reçu leur parure extérieure*, leur aménagement intérieur. Les vitraux prévus ne sont cependant pas en place, de manière à assécher parfaitement tout d'abord les constructions. Également achevé le pavillon du Chili, érigé dans cette section.

Le cabaret flamand est au point et déjà l'on peut s'attendre au succès énorme que lui assurera l'installation des divers jeux populaires des Flandres. Détail typique à ce propos : l'affluence des souscripteurs impose l'établissement d'une seconde « boulloire » le premier jeu prévu se trouvant manifestement insuffisant pour les 4,000 participants annoncés.

AVENUE DES PALAIS

Palais des machines

Complètement monté et bardé, le vaste édifice qui sera représentée, et dans l'ordre logique des diverses opérations industrielles, la transformation des matières textiles les plus variées et à travers les phases si curieuses des transformations nécessaires. La décoration extérieure de sa façade est fort avancée.

Le charpente du palais secondaire qui, à sa droite, prolonge l'édifice vers le village flamand et sert d'annexe pour les textiles, est en place : sa haute tourelle se trouve presque terminée.

Le palais situé à gauche du précédent et qui en est la réplique, se trouve au même point d'achèvement.

Ajoutons que l'on va procéder incessamment au montage des chaudières, qui implantées en arrière du palais des machines, imprimeront la vie aux groupes électrogènes appelés à distribuer la lumière et l'énergie à travers toute l'Exposition. Leur vaste réfrigérant s'achève et l'ensemble des diverses canalisations s'effectue avec rapidité.

Palais de la Chambre de Commerce

Cet élégant bâtiment profile déjà son ossature métallique complètement montée. La façade est prête à recevoir ses stafs ; la couverture se poursuit activement.

Grand Palais

Le superbe édifice est fort avancé ; les vastes ailes de sa merveilleuse façade ont reçu leur élégante décoration ; l'aménagement intérieur touche à sa fin. L'ensemble produit une impression de grandeur invariablement traduite par tous les visiteurs.

Dès la fin de janvier, l'immense vaisseau pourra recevoir et abriter les nombreux exposants qui se proposent d'y figurer.

Palais de la Belgique

La gracieuse construction réservée à la Belgique amie et qui s'élève à la gauche du Grand Palais sera terminée sous huit jours.

Palais des Industries diverses

Le dernier — vers Croix — des palais de l'avenue triomphale de l'Exposition accuse depuis plus de six mois la blanche parure de sa riche décoration. Son achèvement n'était pourtant que provisoire, puisque six nouvelles travées vont venir l'allonger en profondeur, attestant la poussée continue des exposants.

Pavillon de l'Australie

Le palais qui représentera l'Australie à Barbieux, situé en vis-à-vis du précédent, présente déjà sa coupole originale et les lignes élégantes de l'architecture spéciale aux antipodes.

Chasse et pêche

Ce pavillon, un peu en retrait vers l'avenue Jussieu, est actuellement en montage.

DANS LE PARC

République Argentine

On commence la construction du luxueux palais qui représentera brillamment l'Argentine au bas de la pelouse centrale aboutissant à l'avenue Le Nôtre.

Colonies Françaises

Nous savons que, tout à l'entrée du parc, en arrière de la porte monumentale, vont s'élever les pavillons et édifices multiformes devant abriter *les colonies françaises* suivantes : Algérie-Tunisie, Afrique Occidentale, Afrique Equatoriale, Madagascar, Antilles, Indo-Chine ; aussi, le Palais du Ministère des Colonies.

Les travaux vont être entrepris incessamment et seront terminés *en deux mois*.

Pavillons, bars et kiosques de consommation

Les différents concessionnaires ont été avisés que les terrains qui leur étaient réservés se trouvaient à leur disposition ; ces divers édicules vont donc s'élever à bref délai.

ATTRACTIONS

Le Comité d'initiative a, il y a quelque temps déjà, arrêté définitivement le programme des attractions, aussi judicieusement compris qu'étendu et inédit en beaucoup de ses parties. Le parc des attractions sera groupé au milieu d'une « Roubaix-Kermesse » traitée à la manière de Watteau et qui fera sensation.

Actuellement, le nivellement des terrains est parachevé et les constructions de tous genres vont se poursuivre simultanément et sans aucune interruption.

En dehors du Parc des Attractions, un vaste Village Sénégalais, comportant pour le moins une centaine d'indigènes pour la plupart artisans habiles, jettera une note aussi pittoresque qu'originale dans ce coin très vivant du parc.

JARDINS

L'aménagement général se poursuit sans arrêt. Les plates-bandes et massifs qui seront le champ clos des concours permanents d'horticulture sont établis déjà pour la plupart. Il a été procédé à l'épuisement des eaux, puis au curage complet de la rivière et des lacs qui retrouveront ainsi leur limpidité cristalline. Enfin, les avenues, voies diverses et chemins d'accès sont mis en état de viabilité en attendant l'appropriation définitive qui précédera l'ouverture de l'Exposition.

En résumé, activité générale, travail soutenu, entrain tout roubaisien qui entourent tous les espoirs !

H. V.

FRANCE, QUAND MÊME !

Un individu fut poursuivi et traqué de près hier, dans le quartier du Pile, vers 8 heures du soir, par un policier de la sûreté qui, pour couper la retraite au fuyard, avait grimpé sur un car de passage, malheureusement ce dernier qui, paraît-il, était un *expulsé* de notre territoire hospitalier, lui aurait brûlé la politesse en filant par une ruelle propice pour la circonstance.

Un spectateur que nous avons interviewé nous déclare que le pourchassé devait être le fameux Hévens Désiré, 35 ans, *gazier, demeurant ancien*nement rue Sainte-Eleuthère, 1, qui fut, le 5 novembre dernier, condamné à un mois de prison pour vol de tuyaux, commis au préjudice de son patron, M. Jean Seynaeve, Grande-Rue, 108.

A la suite de cette condamnation, que nous *avons relatée en son temps, le dit Stévens*, qui était expulsé depuis une quinzaine d'années, et toléré ensuite, serait passible à nouveau d'un arrêté d'expulsion. Il n'a donc pas su conserver la mesure de bienveillance qui lui avait été accordée.

ON ARRETE UN ESCROC

Une enquête est ouverte relativement à une escroquerie d'une somme de 27 francs, commise hier, vers midi, au préjudice de Félix Marcq, cabaretier, demeurant rue du Grand Chemin, par un individu s'étant dit ouvrier apprêteur chez M. Ernoult.

Il a déclaré se nommer Pierre Dumont.

A L'ABATTOIR

A l'occasion de la Nouvelle Année, l'abattoir sera fermé le lundi 2 janvier, à partir de 9 heures.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE REGULIERE

LA CLASSE

La liste des jeunes gens appelés à figurer sur les tableaux de recensement pour la formation de la classe 1910 est affichée à l'entrée de la Mairie, rue Neuve.

DANS LA POLICE

A la date du 1er janvier 1911, sont nommés : Secrétaire de police de 1re classe, Lemaire Emile. — Secrétaires de police de 2e classe, Decottignies Louis, Lequin Louis, Delchambre Pierre. — Sous-Inspecteur de 2e classe, Lorthioir Jules. — Agents de 1re classe, Lambin Alfred, Pottier Jean. — Agents de 2e classe, Delvincourt Jules, Lefebvre Fernand. — Agent hors classe à la sûreté, Soufflet Charles. — Agent de 1re classe à la sûreté, Caillet Pierre.

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car *en même temps* qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 31 décembre 1910

Naissances. — Yvonne Leusière, rue Fulbert. — Noël Loechx, rue du Fort, cour Foveau, 3. — Yvonne Devos, rue Newcommen, 22. — Robert Vanhoecke, rue d'Alma, 255. — Marie Massard, rue Choiseul, maisons Fauveau, 33. — Léon Coutteauroux, avenue Julien Lagache. — Juliette Schepens, boulevard de Cambrai. — Fernande Clerc, boulevard de Cambrai. — Paulette Régnier, rue de Lorraine, 17. — Gabriel Croupelands, rue d'Alger, 152.

Publications de mariage. — Roger Braumwaldt, dessinateur à Lille, et Marie Vansteenkiste, piqueuse à Croix. — Louis Bavart, peintre à Roubaix, et Herminie Assez, servante à Langemarck.

Décès. — Rachel Depoorter, 3 mois, rue Linné, 9. — Marie Lejeune, 31 ans, sans profession, rue Ingres, 58. — Laure Depoortère, 19 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Olga Lerch, 5 mois, avenue Julien Lagache. — Désirée Leseon, 78 ans, ménagère, avenue Julien Lagache.

Lundi 2, Réclame aux Galeries Lilloises : Cache-cols tricot mercerisé blanc ou couleur, longueur 1 m., valant 2 fr.; vendus 1 fr. 20.

LYS-LEZ-LANNOY

CONTRE LA RAGE. — *Le garde Trentesaux* a abattu d'un coup de révolver un chien errant, aux allures anormales.

HEM

A L'OCCASION D'UNOUVEL AN. — La Mairie sera fermée aujourd'hui dimanche 1er janvier toute la journée, et le lundi 2 après-midi.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Plaie infectée au pouce gauche, Jeanne Varnevick, 18 ans, aide-apprêteur chez Mulaton, a reçu les soins du docteur Coubronne.

— *Main droite brûlée, même usine*, André Vahave, 16 ans, teinturier, a été soigné par le même docteur.

— Un teinturier de l'usine Mulaton, Camille Gilman, 39 ans, a eu le pouce droit écrasé entre deux organes de son métier. Il subira une incapacité de travail de 15 jours, a dit le docteur Coubronne.

GAZETTE TOURQUENNOISE

INFORTUNES CABOTS

Sous prétexte qu'un chien enragé ou prétendu tel aurait circulé sur le territoire de Roncq, les pauvres cabots de Tourcoing vont encore être claustrés pendant deux longs mois. Ainsi en ordonne un nouvel arrêté municipal. C'est à vous dégoûter de payer la taxe pour obtenir l'autorisation que votre chien circule. Et dire qu'après cela on viendra dire : « Qu'ils sont heureux les chiens... » Possible, mais pas à Tourcoing.

TROP DE CONFIANCE NUIT.

M. Schabanel marchand de porcelaine et faïence, Grand' Place, avait reçu dans la journée d'avant-hier, une caisse de marchandises qui fut déchargée sur son trottoir, au devant de son magasin, où il la laissa, le soir venu, rempli d'une douce quiétude.

Cependant, vers 10 heures, le marchand se décida à vouloir rentrer la caisse mais elle avait pris des jambes ou des ailes.

M. Schabanel estime le préjudice qui lui est causé à 150 francs, la caisse contenant des faïences de luxe. Il a été conter sa mésaventure à M. le commissaire de police du 3e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

Je ne fume que le NIL

AU FEU !

Vers 3 heures 45, hier, un coussinet vint à s'échauffer dans une salle de renvideurs, situé à l'étage d'un vieux bâtiment de la filature de coton de Bernard-Flipo, rue du Moulin.

Le feu prit aux bourres de coton qui recouvraient les transmissions et les métiers.

Les ouvriers fileurs et rattacheurs s'efforcèrent d'étouffer l'incendie dans son germe ; mais leurs efforts restant stériles, on appela les pompiers casernés.

Ceux-ci mirent une pompe à vapeur en batterie et en 25 minutes, ils avaient écarté tout danger de conflagration générale du bâtiment.

Les dégâts, qui consistent surtout en avaries aux métiers, occasionnées par l'eau et le feu, se chiffrent par dix ou quinze mille francs. Il y a assurance.

PHARMACIENS DE GARDE

Pour le dimanche 1er janvier, à partir de midi, seront de garde :

MM. Hache, 4, place Notre-Dame; Boyaval, 8 place Charles Roussel; Monvoisin, 155, rue du Tilleul; Petitée, 23, rue du Brun-Pain; Verriest, 6, place des Phalempins.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Conformément au *règlement*, la Bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier inclusivement.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGERE

du 25 au 31 décembre 1910

Arrivées : hommes 9, femmes 7, enfants 5.
Départs : hommes 4, femmes 6, enfants 25.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 31 décembre 1910

Naissances. — Suzanne Foucart, Raymond Loncke, Georgette Evrard, rue Nationale, 122. — Marguerite Llagre, rue Jacquard, 15. — Elisabeth Deconinck, rue du Haze, 75. — André Verbrugge, rue de Roubaix, 226.

Publications de mariages. — Alphonse Prouvost, employé, et Anna Delcroix, sans profession à Tourcoing. — Paul Parent, garçon de recettes, et Marie Neirynck, sans profession à Tourcoing. — Emile Castel, peintre, et Léa Acquette, servante à Tourcoing. — Julien Huvelé, employé à *Tourcoing, et Aline Montet, couturière à Roubaix.* — Henri Dupreelle, maçon à Tourcoing, et Marthe Hubaut, marchande à Wasquehal. — Charles Mingneau, tisserand à Tourcoing, et Gentilia Delaere, sans profession à Mouscron. — César Vigny, à Paris, et Suzanne Vanhaecke à Tourcoing. — Henri Florin, employé, rue du Luxembourg, 78, et Marguerite Verdavaine, sans profession à Flines. — Fleury Demuid, mécanicien à Wattrelos, et Clémentine Boutten, sans profession, rue de la Lutte, 51. — Charles Midavoud, cuisinier, rue Turgot, 2, et Florence Vanmaris, servante, rue Turgot, 2. — Louis Deschaele, ouvrier, rue de la Nouvelle-Halle, et Marguerite Cobaut, soigneuse, rue de l'Alma.

Décès. — Jules Gélard, 25 ans, garçon boucher, rue Verte, 18. — Adolphe Villanou, 1 an, rue de la Lutte. — Joseph Lebrun, 63 ans, noyautteur, rue Baille, 99. — Marie Delberghe, 42 ans, sans profession, rue de Calais, 96. — Henri Desplechin, 50 ans, fileur, rue de Paris, 241.

NOTRE ALMANACH

Vous permettra de passer agréablement vos soirées d'hiver

Il ne coûte que **0.40** centim.

LE RECLAMER A NOS VENDEURS ET DEPOSITAIRES.

FRANCO PAR LA POSTE 0 fr. 55 CENT.

LILLE

" La première " de LILLIANA

LILLIANA a définitivement conquis Lille ! Désormais cet établissement de charme et de séduction suprême, a donné au public du Tout-Lille chic, l'impression la plus délicieusement inoubliable que mémoire de Lilloise, qui veut s'amuser, ait connue de longtemps...

Hier, dès la première heure, on manqua de place. Tous les nombreux amis du sympathique directeur Charles Vandenpeere, qui avaient voulu être les premiers à applaudir au triomphe de LILLIANA, étaient là, à neuf heures, au moment où l'orchestre roumain scandait, sous la baguette magique du célèbre maestro Willstedt, les rythmes entraînants de l'ouverture...

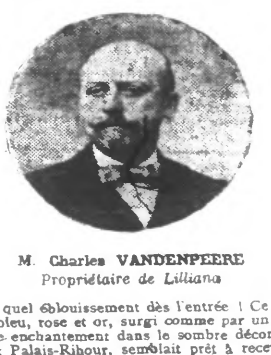

M. Charles VANDENPEERE
Propriétaire de *Lilliana*

Et quel éblouissement dès l'entrée ! Ce palais bleu, rose et or, surgi comme par un sublime enchantement dans le sombre décor du vieux Palais-Rihour, semblait prêt à recevoir les personnages d'un joli conte féerique. Les lumières miroitaient à l'infini dans les glaces aux cadres éblouissants. Des fleurs merveilleuses dans des paniers vermeils, étaient des sources colorées de clarté et comme écloses dans le jardin de Marguerite, sous l'envoûtement d'un tout puissant Méphisto.

La foule qui prit place aux tables dans cet enchantement fleuri, n'en pouvait croire ses yeux !

C'est la première fois qu'à Lille on réalise un si bel ensemble décoratif, si chatoyant, si bien créé pour donner aux yeux une longue joie qui se renouvellera chaque jour, car c'est bien la séduction du printemps qui a été enclose dans LILLIANA, et comme pour les émerveillements printaniers, cette séduction trouvera sans cesse un renouveau plus attachant encore.

Les yeux n'y sont pas seuls à la fête ! Il faudrait pouvoir dire longuement avec quel art partait le maestro Willstedt sait conduire son orchestre à travers toutes les difficultés des morceaux appartenant aux plus variés, mais toujours aux meilleurs répertoires.

Depuis le genre « grande musique » jusqu'aux fantaisies les plus modernes des airs américains, le programme comporte un choix qui doit satisfaire les moins faciles à contenter.

Les applaudissements, d'ailleurs, ont bien montré par leur enthousiasme et leur fréquence prolongée, avec quelle ardeur on appréciait cette belle innovation de Charles Vandenpeere, de donner aux Lillois, dans un établissement de plaisir aussi élégant, toutes les délices d'un concert de premier ordre.

Ce n'est que tard qu'on se sépara — et à regret — et la foule énorme qui s'en allait *vers tous les points de la ville, n'avait pas assez d'éloges pour LILLIANA*, qui s'est affirmée, dès sa naissance, *comme l'amusement de prédilection du Tout-Lille* qui aime la musique enchanteresse, les fleurs pimpantes et... une coquette assistance !

MORTS BRUSQUES

Dans le courant de la matinée d'hier, les habitants de la maison portant le numéro 32 du boulevard Carnot, perçurent un râle provenant de l'appartement occupé par M. Charles Vaduret, 59 ans, représentant de commerce.

L'un des voisins entra chez ce dernier et trouva le représentant allongé sur le sol de sa cuisine, et ne donnant plus signe de vie. Il portait une forte contusion à l'œil droit.

Ne sachant que penser de l'état de M. Vaduret, le voisin avertit du fait un agent de police qui requit M. le docteur Pollet.

Le docteur Pollet ne put que constater la mort du représentant qui succomba des suites d'une hémorragie cérébrale. La contusion que le mort portait à l'œil fut attribuée par le docteur à un coup que se sera donné M. Vaduret, en tombant lourdement contre un meuble, table ou cuisinière.

⁂

Habitant en commun avec des miséreux comme lui dans une chambre, au numéro 15, de la rue Wicar, le nommé Henri Decoster, âgé de 79 ans, fut trouvé mort dans son lit, hier matin.

M. le docteur Delannoy, qui constata le décès, l'attribua à la misère physiologique.

Comme le malheureux est sans famille, son cadavre a été transporté à la morgue.

Au Parquet

Un fils indigne

Nous avons longuement relaté une scène incroyable qui se déroula dernièrement à Péronnes, et dont le triste héros, le sieur Henri Falon, 27 ans, mineur à Billy Montigny, après avoir roué de coups sa mère, voulut abuser d'elle.

On se souvient que cet individu fut mis en état d'arrestation et déféré au Parquet.

M. Delale, chargé de cette affaire, a terminé son instruction. Falon est renvoyé par devant le tribunal correctionnel. Il comparaîtra devant ses juges, samedi prochain 7 janvier. L'inculpation de coups et blessures a été seule retenue contre lui.

LE DOIGT DE DIEU

Les funérailles du doyen de l'église St-Maurice des Champs, M. Delrue, avaient lieu samedi matin.

Vers six heures, un ouvrier tapissier, Dubois Gustave, 17 ans, demeurant cité Saint-Maurice, 20, était occupé à fixer sur la façade du Presbytère, rue Saint-Gabriel, 199, les tentures funèbres.

Soudain, comme il était monté sur une échelle, l'ouvrier fit un faux mouvement et tomba lourdement sur la chaussée. Dans sa chute, Dubois se fit diverses contusions, notamment au visage. M. le docteur Faucon mandé, vint lui prodiguer des soins, puis l'ouvrier fut reconduit chez lui par un camarade de travail.

Sucre Delerue

est le MEILLEUR et le plus PUR

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

TENTATIVE DE VOL. — L'avant-dernière nuit, une tentative de vol qui, par la façon dont elle a été commise, semble avoir pour auteurs les mêmes individus qui ont opéré, il y a trois semaines, chez Vantighem, rue de Marquette, a été commise à l'estaminet du Saint-Bavon, route Nationale, tenu par M. Aimé Mylaquin.

Pour ouvrir la fenêtre, ils avaient, à l'aide d'un vilebrequin, percé des trous à l'aide du crochet, retenant les volants au battant mais, dérangés, sans doute, dans leur travail, ils n'ont pu commettre le vol qu'ils projetaient.

La police a ouvert une enquête.

Valenciennes

L'APACHE DES BASSES-COURS

Nous avons relaté l'arrestation d'un sieur Maréchal, inculpé de vol de lapins et d'une chèvre, à Thiant.

L'enquête faite à ce sujet a révélé d'autres nombreuses rapines dans la région.

A Maing, treize lapins, valant 25 francs, chez la veuve Louvion ; sept autres chez la femme Pochon, estimés 10 francs, avaient été la proie du malfaiteur.

Celui-ci a reconnu les faits, mais a nié être l'auteur d'un vol commis à la gare d'Haulchin, et dont il est soupçonné.

Son compagnon, le berger Delcroix, dénoncé par lui, prétend être étranger à ces méfaits, encore que Maréchal affirme l'avoir rétribué... assez maigrement, en lui donnant cinquante centimes pour faire le guet.

La compagne de Maréchal, Payen Raymonde, 19 ans, qui allait vendre les produits de ces larcins, a été également interrogée.

Enfin, l'inculpé, qui se livrait aussi quelque peu au braconnage, a à répondre d'un délit de chasse.

SALAIRE A REBOURS

Chigard Edmond, 12 ans, débardeur à la malterie Dreyfus, est tombé en coltinant un sac et dans sa chute, s'est contusionné le thorax.

— *Drapier Charles*, chaudronnier, chez Carion-Delmotte, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une *tenaille*.

— Le forgeron Emile Moreau, à la même usine, a eu le pied gauche écrasé par une barre de fer.

15 jours de chômage.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDE

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Deschaelst Gustave, 37 ans et demi, mineur, à la fosse de Vieux-Condé, était occupé à rauler dans le tierme de huit paumes couchant, quand il fut atteint par un caillou au côté gauche.

— Allard Pascal, 16 ans et demi, herscheur, même fosse, tirait une berline quand son coude buta et il eut le poignet droit contusionné.

— Leroy Fernand, 23 ans, mineur, même fosse, étant occupé à monter des bois dans sa taille, Leroy a été atteint au pied droit par un de ces bois.

— Pottier Adrien, 29 ans, peleur à la tannerie Baugnies, a reçu dans l'œil droit une éclaboussure qui occasionna une conjonctivite.

— Prud'homme Georges, 17 ans, tourneur aux ateliers Housez et Cie, s'est enfoncé une paillette de fer sous l'ongle du médius droit.

BOUCHAIN

VOGUE OU CHAVIRE... — L'entrepreneur de construction de bateaux Falce, a constaté qu'un voleur inconnu avait détaché des amarres une barque, estimée 60 francs et ne l'avait point ramenée.

La gendarmerie enquête.

ESCAUDAIN

PIGEON VOLE ! — Deux pigeons voyageurs, d'une valeur de cinq francs ont été dérobés, chez le receveur buraliste Oyer, par les jeunes Levecque et Monnier, 10 ans.

L'un des volatiles fut retrouvé chez la mère du premier.

Procès-verbal a été dressé.

ANZIN

L'INGRATE. — La femme Depraeter avait accordé l'hospitalité à la fille Durgant Thérèse, une filloise qui disait rechercher son amant.

L'ingrate locataire profita d'une absence de son hôtesse pour lui dérober 25 francs.

La police informe.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SOMAIN

UN SUICIDE

Louis Delettrez, 41 ans, ouvrier plombier, s'est pendu dans sa chambre, à l'auberge Caudrelier. Le malheureux était malade et avait perdu tout espoir de guérison.

AUBERCHICOURT

TROP CONFIANT. — Un cabaretier, M. Eugène Caudrelier, prêta son vélo à un consommateur qu'il ne connaissait pas. Celui-ci partit avec la machine. Il n'est pas encore revenu. M. Caudrelier a porté plainte.

SIN-LE-NOBLE

INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré de nuit chez M. Meyns Rem, cordonnier rue Faidherbe. Il a été éteint par les voisins. Les dégâts sont presque nuls.

Cambrai

DEUX HOMMES DISPARUS

Le nommé Lecomte Gustave, âgé de 44 ans, journalier, demeurant avec ses parents, rue Lallier est disparu depuis lundi dernier. Lecomte ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales ; depuis son départ, il n'a donné aucune nouvelle à ses parents.

Il était vêtu d'un veston de drap noir, d'un pantalon de velours, chaussé de bottines, coiffé d'une casquette et portait un tablier en toile bleue.

— Le sieur Leclercq Désiré, domicilié au Cateau, est disparu du domicile de ses parents depuis le 1er novembre.

Des recherches actives vont être opérées.

IVROGNE INVETERE. — Mme Brisset Georgette, âgée de 24 ans, débitante, Grande Rue Saint-Martin, 22, a porté plainte contre le sieur Richez Emile, âgé de 34 ans, serrurier.

Cet ivrogne invétéré et dangereux, pénétrant dans son débit, se dirigea vers la salle du fond et réclama un lit. Comme la débitante voulait le faire sortir, le forcené lui lança deux violents coups de pied à la jambe gauche.

La femme divorcée de Richez, Sorriaux Aimée, qui est occupée par Mme Brisset, ayant voulu intervenir, son ex-mari s'élança sur elle, la saisit par le cou et la jeta deux fois à terre.

La police intervenant, Richez a été mis en état d'arrestation et sera déféré à M. le procureur de la République, qui, probablement, maintiendra l'arrestation de cet ivrogne, qui n'en est pas à son coup d'essai.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

UNE PERQUISITION. — Nos lecteurs se souviennent du vol commis dernièrement chez M. Jacquemin, fruitier, place de l'Hôtel-de-Ville, à Caudry, et de l'arrestation des cambrioleurs, les jeunes Hureau et Pica, et, ainsi que la mère de ce dernier, accusée de recel.

Sur commission rogatoire de M. le juge d'instruction de Cambrai, M. Sivry, commissaire de police de Caudry, a procédé, samedi après-midi, à une perquisition au domicile de la femme Picavet, rue Victor Hugo, à l'effet de retrouver la somme de 310 francs dérobée à M. Jacquemin.

Cette perquisition n'a donné aucun résultat.

PAS-DE-CALAIS

Béthune

Le crime de Béthune

Norbert Lecoffe, qui, le 24 décembre dernier, dans un accès de jalousie, tira plusieurs balles de revolver sur son amie Laurence Hurel, *toujours en traitement à l'hôpital de Béthune*, comparaîtra jeudi prochain devant le tribunal correctionnel de Béthune. La victime de ce crime passionnel est en voie de rétablissement.

CHAMBRE DE COMMERCE

Le 2e tour de scrutin qui a eu lieu samedi dernier, pour l'élection d'un membre de la Chambre consulaire nommé pour six ans, a donné les résultats suivants :

Nombre d'électeurs inscrits, 7.[illegible]. — Nombre de votants, 1.[illegible]7. — Bulletins blancs, [illegible].

Ont obtenu : M. Lottin Louis, [illegible] à Courrières, 675 voix. — M. Bouchez, marchand épicier à Lens, 564 voix. — M. Dewez, L.-B., marchand boulanger à Bully, 2[illegible] voix.

Lens

JEUNE VOLEUR. — La police a mis en état d'arrestation un galopin de 14 ans, Joseph Van Schoors, demeurant cité Dombrowski, rue de l'Abattoir. Ce garnement s'est déjà rendu coupable de plusieurs vols, entre autres de celui d'une montre et d'une somme de 2 fr. 50.

DANS LA MINE. — Fosse numéro 2. — *Lecointe Pascal*, 24 ans, mineur, a eu la main droite prise entre deux bois.

— Fosse numéro 14. — Le moulineur Léonce Payen, 20 ans, a eu le pied droit pris sous la roue d'une berline.

RICHEBOURG-L'AVOUE

SUR LES ROUTES. — Delamarre Désité, 30 ans, journalier, né à Lafraye (Oise), et Depeauvais Emile, 50 ans, charretier, originaire de Bonneuil-les-Eaux (Oise), ont été arrêtés pour mendicité.

BOUVIGNY-BOYEFFLES

ARRESTATION. — Les gendarmes d'Ecuisses-Coupigny, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Rozé, juge d'instruction, ont arrêté le nommé Lancelin Edouard, 20 ans, mineur à Bouvigny, inculpé de vol et d'escroquerie.

VITERNES

ACCIDENT. — Wilquin Jules, 37 ans, aide-brasseur, a fait une chute dans un récipient contenant de l'eau bouillante. Il a eu le pied gauche grièvement brûlé.

NOYELLE-GODAULT

AU VOLEUR. — Mme veuve Thery, a *porté plainte à la gendarmerie* contre Lavergne Louis, âgé de quinze ans, fondeur à *Malfidano, pour vol de numéraire*. Ses pensionnaires Galleraud Pierre et Chauvrine Joseph, ont été également victimes du même vol.

La gendarmerie recherche activement Lavergé qui est en fuite.

LIEVIN

A L'OMBRE. — La gendarmerie a arrêté Alois Bougeon, 26 ans, et Edouard Pouvrel, 28 ans, recherchés pour purger, le premier une condamnation à quinze jours de prison pour violences, le second une condamnation à deux mois de prison pour abus de confiance.

ENTRE GALIBOTS. — Deux jeunes ouvriers de la fosse numéro 2, Auguste Devauchelle, 13 ans, et Bray François, 18 ans, se sont pris de querelle à propos de leur travail et ont échangé des coups d'abord, des coups ensuite.

Ils ont été gratifiés tous deux d'un procès-verbal.

BRUAY

LE MARCHE DE VENDREDI. — Beurre, 1 fr. 70 à 1 fr. 90 le demi-kilog ; œufs frais, 0 fr. 15 pièce ; conserves, 2 fr. 80 le quarteron. Volailles et lapins affluaient ; ils ont été vendus aux prix ordinaires : 36 porcs ont été amenés sur le marché et vendus de 26 à 52 francs.

ARRESTATION. — Un individu nommé Louis Augustin, Léon Adolphe Leclercq, âgés de 28 ans, originaire de Sorel (Canada) condamné dernièrement à un mois d'emprisonnement pour vol et abus de confiance, a été arrêté par deux agents et conduit à la prison de Béthune.

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE. — Aujourd'hui 1er Janvier, le service médical de la Caisse de secours sera assuré par M. le docteur Souillart, demeurant rue de l'Argillère.

Le service pharmaceutique sera assuré à partir d'une heure après-midi, par la pharmacie Roger-Laviune, rue de la Mairie.

AU FOND. — Fosse n° 3 bis, le herscheur Henri Dehèvre, 14 ans, demeurant Chemin Interné, a eu la main prise entre une berline et un bois.

— Fosse n° 4, en remettant une berline sur rails, le rouleur Emile Levert, âgé de 15 ans, demeurant à Sibiville, s'est arraché des muscles dans le côté gauche du thorax.

HENIN-LIETARD

CONCERT. — *Un grand concert de famille*, avec attractions et exercices de gymnastique, organisé par la *société « L'Etoile »*, avec le concours du Club des Vingt et de quelques artistes, aura lieu le dimanche 15 janvier, à 5 heures du soir, salle Lamprez ; le soir, il y aura grand bal de nuit.

LA PURGE. — Le nommé Wautiez Victor, âgé de 22 ans, a été mis en état d'arrestation, en vertu d'un extrait de jugement du tribunal de Béthune, le condamnant par défaut à 10 jours de prison.

CLASSE 1911. — Les conscrits de la classe 1911 sont informés qu'une société est en formation chez Mme veuve Lermoud, Petite Place. Une première réunion aura lieu le dimanche 8 janvier, à 7 heures du soir.

SECOURS. — La distribution des secours aux blessés et malades syndiqués aura lieu demain lundi 2 janvier, à 7 heures du soir, chez le citoyen Cresson, rue du Poids.

Les administrateurs sont priés d'être exacts pour une décision à prendre.

SALLAUMINES

CREATION D'UN OCTROI. — Par décret en date du 29 décembre, la commune de Sallaumines vient d'être autorisée à créer un octroi sur son territoire.

La perception portera uniquement sur les boissons alcooliques qui paieront une taxe de quinze francs par hectolitre d'alcool pur. Cette taxe sera perçue jusqu'au 31 décembre 1915.

La Crème ARX, dentifrice oxygéné, dissout l'enduit graisseux des dents, dégage au contact de la salive de l'oxygène naissant. C'est le meilleur des dentifrices. Le tube : fr. ; le tube échantillon 0 fr. 60. Dans toutes les pharmacies et parfumeries. Gros : Droguerie Danjou et Pharmacie Gillard, LILLE.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 31 décembre 1910

POUR DES BETISES. — Kalkstein Maurice, journalier à Tourcoing, a dérobé des bêtises de Cambrai à un confiseur de la ville. *Il avoue les faits qui lui sont reprochés* et encourt 3 mois de prison.

COMINES EST UN PAYS CHARMANT. — A Comines, tout le monde se connaît et chacun a, avec tous, les meilleurs rapports. C'est à peu près en ces termes que l'un des prévenus a parlé de Comines ou cependant une importante affaire de vols de coton dans diverses fabriques, a été découverte.

Coulier Camille, ouvrier teinturier chez *MM. Parent frères, et Descamps Henri*, ouvrier mécanicien à la rubanerie Catteau, sont accusés d'avoir, de complicité, dérobé des pelots de coton au préjudice de la maison Catteau, de Comines, et de la maison Dalle de Bousbecque.

Gervais et Alex Vandeuler, marchands de vins et Hélène Lood, cabaretière à Ploegsteert à Comines, sont inculpés de recélement par recel.

Coulier est condamné à 6 mois de prison et Descamps à 1 mois. Quant aux autres, leurs culpabilités n'ont pas suffisamment établie, ils sont acquittés. Alfred Vanlaquin, un des prévenus, a été défendu par Me Fernand Masure.

COUPEUR D'OREILLES. — Vandenbroucke Louis, [illegible] à Tourcoing, [illegible] sieur Bolle, [illegible] de la suite d'une [illegible] provoquée par des quolibets [illegible] Il a prétendu qu'intérieurement coupé [illegible] Vandenbroucke condamné à [illegible] prison.

FRERES D'ARMES. — Un soldat français en un [illegible] s'asseoir sur le même banc de la correctionnelle. C'est Vanderelle Gustave, 21 ans, à Halluin, chasseur [illegible], et Olivier Julien, maçon, né à Menin, grenadier belge.

Ils sont accusés alors tous l'un et l'autre d'avoir, à Roubaix, frappé un gardien de la boulangerie [illegible] nommé Victor Marsan. Quand la bagarre s'est produite, les deux frères [illegible] leurs adversaires [illegible] bu et c'est en [illegible] boulanger. Vanderelle [illegible] de prison, Olivier sera [illegible] jours.

PRECOCITE. — Louis Lievet n'a que 17 ans, sa maîtresse en a seize et elle est en prison. Ces jeunes derniers, cette dernière, jalouse, lui lança une bouteille à la tête ; Lievet répondit par un coup de couteau. Depuis, la jeune fille a été arrêtée pour fraude et c'est avec le costume de prisonnière qu'elle vient déposer. Lievet n'a porté un coup de couteau mais c'est moi qui l'ai provoqué, je l'avais déjà menacé de le vitrio